

Plus qu'Omicron, le variant Delta reste l'ennemi principal

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5545 - Jeudi 23 décembre 2021 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

Nouveaux
dramas routiers

Page 16

Commerce

Les infractions en nette hausse

Page 2

Pour la Russie
il n'y a plus
d'espace
où reculer

Par Mohamed Habili

Tout récemment encore la Russie a publié deux brouillons d'accord, l'un à l'adresse des Etats-Unis, et l'autre de l'Otan, dans lesquels elle détaille ses demandes en matière de sécurité. Leur satisfaction désamorcerait non seulement les crises en cours, avec l'Ukraine et la Géorgie par exemple, mais également celles susceptibles d'éclater à l'avenir. Le style adopté par elle en l'occurrence est sans précédent. C'est la première fois qu'une puissance commence par amasser des forces à l'une de ses frontières, faisant de la sorte craindre une invasion, et dans un deuxième temps seulement énonce les conditions dans lesquelles elle n'en ferait rien. La Russie en est venue à ce genre de négociations impérieuses après avoir reculé devant l'Otan sur bien des fronts depuis la dissolution de l'Union soviétique et l'effondrement du pacte de Varsovie, il y a maintenant des décennies. Force lui est maintenant de regagner en un seul effort le terrain perdu, autrement la menace représentée par l'Otan, qui a eu tout le temps de prendre position tout autour d'elle, risquerait de devenir irrépressible.

Suite en page 3

Un nid de contamination par le Covid-19

Cours de soutien :
pas de vacances pour l'arnaque

Ph/D. R.

Les cours de soutien sont un nid de contamination par le Covid-19. En effet, depuis le début des vacances scolaires d'hiver, plusieurs enseignants ont décidé de doubler les séances, entassant des groupes de plus de 40 élèves dans des garages sans aération et sans aucun respect des mesures de prévention contre la pandémie de Covid-19. Page 2

Ressources en eau

Le ministre secoue ses responsables
pour répondre aux doléances citoyennes

Page 3

Promotion des exportations hors hydrocarbures à Béjaïa

Les différents accords et
réglementations mis en exergue

Page 3

Un nid de contamination par le Covid-19

Cours de soutien : pas de vacances pour l'arnaque

■ Les cours de soutien sont un nid de contamination par le Covid-19. En effet, depuis le début des vacances scolaires d'hiver, plusieurs enseignants ont décidé de doubler les séances, entassant des groupes de plus de 40 élèves dans des garages sans aération et sans aucun respect des mesures de prévention contre la pandémie de Covid-19.

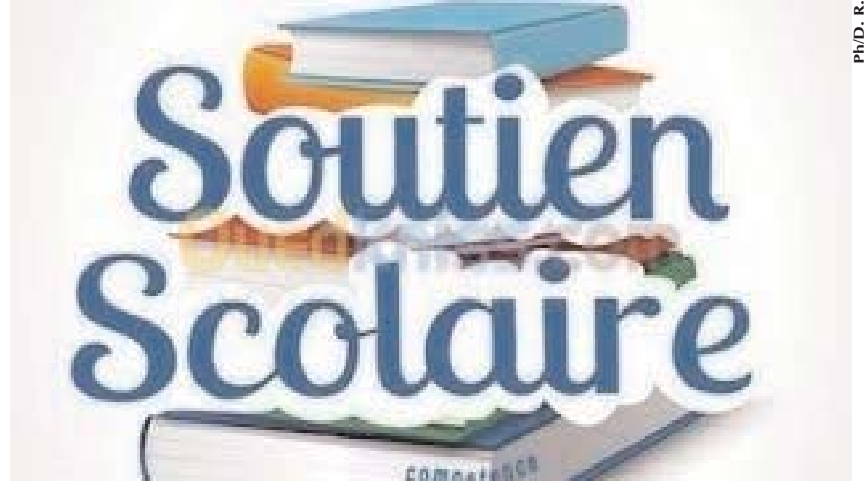
Par Thinhinane Khouchi

Si habituellement les établissements scolaires restent ouverts durant la première semaine de vacances pour assurer des cours de soutien gratuits aux élèves ayant rencontré des difficultés ou ceux désireux de mieux se préparer pour le trimestre prochain, cette année ils ont été fermés pour cause de pandémie.

En revanche, dans des garages, ces mêmes élèves s'entassent en groupes dépassant les 40 personnes, sans aucun respect des mesures de prévention, ni masque, ni distanciation. En effet, depuis le début des vacances scolaires d'hiver, les enseignants qui assurent les cours particuliers ont proposé à leurs élèves de doubler les séances durant cette période. Ce qui n'est pas au goût des parents qui se voient obligés de payer plus cher les cours de leurs enfants. «*En deux semaines seulement, j'ai payé plus de 7 000 DA les cours de mon fils, car son enseignante a décidé de leur doubler les heures*», nous affirme Mouloud, père d'un candidat à l'examen du baccalauréat. Et d'ajouter : «*Je ne peux pas refu-*

ser, car elle ne lui dispensera pas des cours à lui tout seul». Pour un autre père, «*certains enseignants disent à leurs élèves que pour comprendre et être compétent, il faut suivre les cours particuliers, ce qui n'est pas juste*». Il précise : «*Ma fille est excellente. Cependant, son professeur de mathématiques lui a appris qu'il assure des cours et qu'il lui serait bénéfique pour se perfectionner de les suivre*». Notre interlocuteur nous dira qu'«*effectivement, son professeur donne plus de précisions et plus d'explications durant les cours de soutien qu'en classe, ce qui est illégal et non professionnel*».

Il est à noter que les prix affichés sont exorbitants, car pour le primaire et le moyen, les parents payent entre 1 500 et 2 000 DA la matière. Pour les élèves du secondaire, notamment les classes de terminale, la facture est plus salée. En effet, plusieurs formules de cours particuliers sont proposées aux parents. Les tarifs d'un groupe normal, dont le nombre d'élèves dépasse parfois les 80 personnes, est fixé entre 2 500 et 2 600 DA. Le groupe dit spécial, souvent composé de 40 à 60 élèves, est à 3 500 DA. Quant aux cours individuels, ils sont à 2 000 DA l'heure par matière. Kamel, un



Ph/D. R.

parent d'élève, nous a confié que l'année dernière, le baccalauréat de son fils lui a coûté pas moins de 200 000 dinars entre cours particuliers dans deux matières seulement. Malheureusement, ne voyant que leurs intérêts, ces commerçants du savoir n'imposent aux élèves aucun respect des mesures de prévention au moment où les cas de contamination par la pandémie de Covid-19 sont de plus en plus nombreux. L'absence de

masque de protection et de la distanciation est tellement fla-

grante que le risque de contamination est inévitable. T. K.

Bilan des dernières 24 heures 285 nouveaux contaminés et 7 décès

L'Algérie a enregistré 7 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de moins que le bilan d'hier (8), portant à 6 205 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 285 cas, soit 25 cas de moins par rapport au bilan d'hier (310), pour atteindre, au total, 215 430 cas confirmés.

Commerce

Les infractions en nette hausse

Malgré les dispositifs de lutte mis en place par le ministère du Commerce, les infractions commerciales sont de plus en plus nombreuses, comme en attestent les bilans établis par le ministère. En effet, durant les onze premiers mois de 2021, plus de 135 000 infractions commerciales ont été constatées par les services de contrôle économique et de la répression des fraudes, relevant du ministère du Commerce. Selon le dernier bilan, les services du ministère ont enregistré 1 639 762 interventions ayant permis de relever 135 202 infractions, soit une hausse de +17,20 % par rapport à la même période de 2020. Le bilan s'est soldé également par l'établissement de 128 581 procès-verbaux de poursuites judiciaires (+36,8 % par rapport à la même période de 2020) et la proposition de fermeture de 10 885 locaux commerciaux (-42,26 %). En outre, les services de contrôle ont eu à prendre des mesures administratives conservatoires consistant en la saisie de marchandises pour une valeur globale de 2,304 milliards de dinars (-65,26 %). Cette régression du nombre de propositions de fermeture des locaux

commerciaux et la valeur des saisies est due «*au respect par les commerçants des lois et procédures en vigueur dans le domaine de l'exercice de leur activité commerciale, ainsi que les procédures suivies pour faire face à l'épidémie de coronavirus*», explique le document. Par domaine d'intervention, il est indiqué qu'en matière de contrôle des pratiques commerciales, 849 865 interventions ont été effectuées, donnant lieu à la constatation de 94 385 infractions, sanctionnées par l'établissement de 90 917 procès-verbaux. Dans ce sens, le bilan relève que le chiffre d'affaires dissimulé de transactions commerciales non facturées, mis à jour par les services du ministère sur les 11 premiers mois de 2021, a baissé à 71,914 milliards DA (lié au défaut de facturation, l'établissement de factures fictives et de fausses factures) contre 75,972 milliards de DA durant la même période de 2020, soit une baisse de -5,34 %.

Les interventions ont porté principalement sur le respect de l'obligation de transparence des pratiques commerciales, notamment la facturation obligatoire aux stades de la production et

de distribution en gros. En matière de profit illicite, les opérations de contrôle ont enregistré un montant de 29,76 millions de DA, pour infractions qualifiées de pratiques de prix illicites (non-respect des prix réglementés, fausse déclaration de prix de revient et manœuvres visant à dissimuler les majorations illicites). Quant aux mesures administratives engagées, elles se sont soldées par la proposition de 7 620 fermetures de locaux commerciaux et la saisie de marchandises pour un montant de 1,559 milliard DA. S'agissant du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, il a été enregistré 789 897 opérations de contrôle, tant sur le marché intérieur qu'aux frontières, donnant lieu à la constatation de 40 817 infractions aux règles relatives à la protection du consommateur.

Ces opérations ont permis l'établissement de 37 664 procès-verbaux de poursuites judiciaires et la proposition de fermeture de 3 265 locaux commerciaux. Au titre des mesures conservatoires, il a été procédé à la saisie de marchandises non conformes ou impropres à la consommation d'une valeur de 745,074 millions de DA. Au plan du contrôle sur le marché inté-

rieur, les services concernés ont effectué 724 036 interventions ayant permis de constater 39 718 infractions, donnant lieu à l'établissement de 37 191 procès-verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants opérant aux différents stades de la mise à la consommation des produits.

Refus d'admission de 807 cargaisons au niveau des frontières

Sur le plan du contrôle des produits importés au niveau des frontières, l'intervention des inspections aux frontières a abouti au traitement de 65 861 dossiers de déclaration d'importation des produits, d'une quantité de 51,83 millions de tonnes. A cet effet, une légère augmentation du nombre de cargaisons importées a été enregistrée (+3,33 %) ainsi qu'une augmentation significative du nombre de cargaisons refusées au niveau des frontières pour non-conformité (+11,6 %). «*Cela est dû au durcissement des procédures de contrôle aux frontières dans le cadre de directives gouvernementales visant à encadrer le commerce extérieur et à rationaliser les importations*», précise le

ministère. Ces opérations de contrôle des importations ont permis de constater 1 099 infractions, d'établir 473 procès-verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants, et de refuser l'admission aux frontières de 807 cargaisons pour une quantité de 113 011,35 tonnes d'une valeur de 17,906 milliards de DA. En matière de contrôle analytique de la qualité, les services de contrôle ont prélevé 12 991 échantillons pour des produits alimentaires et non alimentaires (+29,78 %), 2 023 échantillons se sont révélés non conformes, soit 15,57 %. Concernant les analyses physico-chimiques, les services du contrôle ont prélevé 6 426 échantillons, dont 749 non conformes (11,66 %). Quant à ceux microbiologiques, 6 308 échantillons ont été prélevés, dont 1 241 non conformes (19,67 %). A propos des produits industriels, 257 échantillons ont été analysés, dont 33 non conformes (12,84 %). S'agissant des analyses rapides effectuées par des instruments de mesures contenus dans la valisette, 115 995 déterminations ont été effectuées (+12,3 %), dont 3 463 cas de non-conformité (2,99 %).

Meriem Benchaouia

Quatrième vague de Covid-19

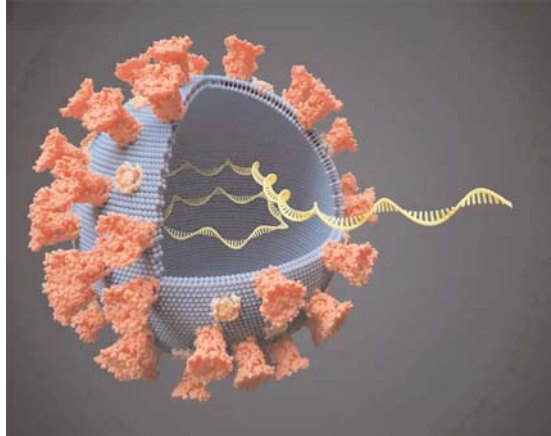
Plus qu'Omicron, le variant Delta reste l'ennemi principal

■ La lutte doit être concentrée «en priorité» sur le variant Delta, dont l'évolution et les dégâts sont connus, et qui risque d'avoir une «forte» propagation, a déclaré le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS), P. Kamel Sanhadji.

Par Massi Salami

S exprimant dans un entretien paru dans le journal «Liberté», Sanhadji a appelé à plus de «vigilance», d'autant que la vaccination en Algérie demeure «très faible». «L'Algérie ne sera pas épargnée. Il faut, cela dit, faire attention à ne pas tomber dans la confusion. En Algérie, la priorité est de se concentrer sur la lutte contre le variant Delta, dont nous connaissons l'évolution et les dégâts, telle la crise de l'oxygène qu'il a provoquée». Quant au nouveau variant Omicron, le président de l'ANSS a tenu à relever que ce variant, détecté pour la première fois en Afrique du Sud, «est visiblement moins virulent», et «en dépit de sa propagation rapide, son impact reste limité», précisant que depuis son apparition, ce variant n'a fait aucun mort en Afrique. Il a déclaré, à ce titre, que l'on s'installe dans la 4^e vague et que tous les éléments indiquent qu'on aura une «forte, voire une grave propagation du variant Delta», relevant, par ailleurs, que les contaminations seront «graduellement ascendantes» pour

atteindre leur pic, «probablement vers la fin janvier début février de l'année prochaine». De son côté, l'lyes Akhamouk, membre de la Commission scientifique de suivi de l'épidémie, a indiqué que la quatrième vague de Covid-19 concerne le variant Delta et non pas Omicron. Tout en affirmant que c'est bien le variant Omicron qui se propage le plus vite, il dira que jusque-là, en Algérie, «seul cas a été détecté», précisant que sa propagation «n'est qu'une question de temps». D' Akhamouk, interrogé par le journal électronique Sabqpress, prévoit une importante hausse des contaminations par les deux variants Delta et Omicron, dans les prochains jours et semaines. Ainsi, il faudrait s'attendre à une grande affluence sur la vaccination, bien qu'il sera déjà trop tard. «La vaccination devait se faire avant l'arrivée de la vague pour que le citoyen soit immunisé», a-t-il expliqué. Par ailleurs, D' Akhamouk a écarté le retour au confinement total, soulignant que le confinement partiel est la dernière carte à jouer selon la situation épidémiologique. Il a par ailleurs affirmé que l'Algérie est «fin prête» pour faire face à la



quatrième vague, grâce notamment à l'expérience acquise de la troisième vague. Il a toutefois exprimé des appréhensions en raison de la faiblesse du taux de vaccination et le non-respect des mesures préventives. Pour sa part, le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, Faouzi Derrar, a affirmé, hier à Alger, qu'aucun autre cas du variant Omicron n'a été enregistré en Algérie après celui découvert à la mi-décembre. Les dernières don-

nées qui affirment que le variant «Omicron» se transmet rapidement et se propage dans les voies respiratoires mais n'atteint pas, du moins difficilement, les cellules pulmonaires, laissent penser qu'il est moins grave que le variant Delta et que sa virulence dépend de la nature de sa mutation à la transmission d'une personne à une autre, d'où l'impératif de recourir aux protocoles sanitaires et à la vaccination, a-t-il expliqué. **M. S.**

LA QUESTION DU JOUR

Pour la Russie il n'y a plus d'espace où reculer

Suite de la page une

La Russie n'a plus d'espace où reculer, vient de déclarer Vladimir Poutine, voulant dire par là qu'ayant déjà le dos au mur, son pays n'a plus d'autre choix que de passer à l'offensive. Si cela n'est pas encore une déclaration de guerre, le fait est qu'il suffit de pas grand-chose, d'un refus de négociation par exemple, pour que ça le devienne. La Russie envahira dans ses conditions l'Ukraine pour se garantir contre des tirs de missiles pouvant atteindre Moscou en quelques minutes. Elle en fera de même avec la Géorgie si c'est de son côté que cette même menace se profile. Les Etats-Unis le savent si bien qu'ils ont déjà fait savoir qu'ils seront prêts à négocier avec la Russie dès le mois de janvier. Les propositions de Moscou sont de deux sortes. Les unes portent sur ce que l'Otan ne doit pas faire à l'avenir, et qui rentreraient dans ses plans d'expansion à l'intérieur de l'ancienne Union soviétique, et les autres sur ce qu'elle a déjà fait et qu'elle doit défaire. Autant il lui est facile de renoncer à l'intégration en son sein de l'Ukraine et de la Géorgie, autant il lui serait très difficile de démanteler des installations nucléaires déjà en place, et de retirer des troupes déjà déployées dans des pays ayant été par le passé membres du pacte de Varsovie, comme la Pologne et la Hongrie, pour ne parler que de ces deux-là. Quant on parle d'Otan, il faut toujours entendre Etats-Unis exclusivement. La Russie a rendu publics deux documents, mais elle n'a proposé de négociations qu'aux Etats-Unis, dont elle sait que l'avis est plus que prépondérant parmi ses alliés regroupés dans l'Otan. Les Etats-Unis ont beau dire qu'ils ne négocieraient rien sans l'aval de leurs alliés, au bout du compte c'est ce qu'ils feraient, et que d'ailleurs ils s'approprient à faire. On ne sait trop quelle forme prendront les négociations, et encore moins sur quoi elles déboucheront, mais ce qui est d'ores et déjà certain, c'est que d'elles vont dépendre la guerre et la paix dans le monde. La Russie ne se laissera pas démembrer avant d'avoir vendu chèrement sa peau. En effet, pour les Occidentaux telle est la prochaine étape après la chute de l'Union soviétique. De là la question de savoir si la Russie peut éviter le sort qu'ils comptent lui faire sans avoir pour cela à revenir à son état d'avant. L'encercllement qui la vise n'est pas à l'œuvre uniquement à sa périphérie, mais également en son sein. L'Occident ne l'encerclera que pour pouvoir l'envahir à moindre frais le moment venu, que pour hâter son implosion. **M. H.**

Ressources en eau

Le ministre secoue ses responsables pour répondre aux doléances citoyennes

Le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni, a exhorté tous les responsables relevant de son secteur à prendre en charge et répondre à toutes les doléances et requêtes des citoyens, notamment celles transmises par l'instance du Médiateur de la République et ses délégués locaux.

Dans une note adressée aux

responsables des entreprises sous la tutelle de son département ministériel (ADE, ONA, Anbt, Agire, Onid, Anrh), ainsi qu'aux directeurs des Ressources en eau des wilayas, dont l'APS a obtenu une copie, le ministre a souligné qu'il a été informé, par envoi du Premier ministre, qu'un nombre «important» de requêtes et de doléances de citoyens, qui ont

été transmises par l'instance du Médiateur de la République et ses délégués locaux, «demeurent sans réponse ou sans réaction de leur part». «L'état récapitulatif élaboré par cette instance fait apparaître que sur 579 requêtes transmises par les délégations de M. le Médiateur de la République à vos services durant l'exercice en cours, 334 n'ont reçu aucune réponse à ce jour»,

déplore le document. A cet effet, M. Hasni a souligné «le grand intérêt» qu'attachent les hautes autorités du pays à l'écoute et à la prise en charge des préoccupations des citoyens, rappelant qu'ils (citoyens) «disposent du droit constitutionnel d'adresser des pétitions à l'administration, laquelle a l'obligation, de ce fait, d'y répondre dans un délai raisonnable». **Maya K.**

Promotion des exportations hors hydrocarbures à Béjaïa

Les différents accords et réglementations mis en exergue

Une journée technique et de sensibilisation sur la promotion des exportations hors hydrocarbures et un mini-salon des exportations ont eu lieu hier à la Maison de la culture de Béjaïa. Cette journée a été organisée par la Direction du commerce et la Chambre de commerce et d'industrie «Soummam» de Béjaïa. Elle a vu la participation de plusieurs institutions bancaires, des agences d'assurance et 30 entreprises locales activant dans le domaine de l'exportation, 12 agriculteurs, 2 incubateurs regroupant une dizaine de start-up et de nombreux étudiants du département Economie de l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa. Plusieurs conférences ont été

animées par les différentes institutions encadrant les exportations hors hydrocarbures et par d'éminents experts et consultants de haut niveau. Certains conférenciers animateurs ont abordé les nouvelles lois portant sur l'exportation hors hydrocarbures et celles relatives à l'investissement, notamment les mesures prises par le gouvernement en vue de relancer l'économie nationale, très durement impactée par la pandémie de Covid ces deux dernières années. Ainsi, des communications ont porté notamment sur le rôle et les missions de chaque institution (Algex, Cagex, Anexal, Abef, Douanes, Banque d'Algérie) dans la promotion des exportations hors hydrocarbures.

Quant aux experts, ils ont développé le contenu des différents accords et les réglementations préférentielles et spécifiques ainsi que la nouvelle stratégie nationale de la promotion des exportations mise en œuvre depuis 2018. Le mini-salon a été l'occasion d'exposer tous les produits de la wilaya déjà exportés et ceux susceptibles de l'être à l'avenir. Il faut noter que pas moins de 22 entreprises locales sont spécialisées dans l'exportation et le gros dans le secteur de l'Agriculture. Il faut noter que plus de 80 % des entreprises sont certifiées ISO, de l'avis même du président de la Chambre de commerce et d'industrie Soummam, Samir Mamas. Et d'ajouter : «Nous

pouvons dire que nos entreprises sont aujourd'hui prêtes à l'exportation, que nos produits sont exportables et plusieurs de nos produits agricoles ont pénétré le marché international». Selon le directeur de la Chambre de commerce et d'industrie, Aziz Haïl, «plusieurs objectifs sont assignés à ce mini-salon, dont l'identification de l'offre exportable de notre wilaya, l'état des lieux des chaînes de valeur, le renforcement de la compétitivité des produits nationaux sur les marchés étrangers, notamment africains, après l'entrée en vigueur de l'accord de la zone de libre-échange du continent africain (Zlecaf)».

Hocine Cherfa

Bilan 2021

L'Algérie lance sa production de CoronaVac à partir de Constantine

■ L'industrie pharmaceutique, en première ligne dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, a connu en 2021 en Algérie un bond qualitatif avec le lancement de la production, depuis l'unité Sidal de Constantine, du vaccin CoronaVac.

Par Yanis H.

La production du vaccin anti-Covid, lancée le 29 septembre dernier, est un choix stratégique de l'Etat, expliqué par les multiples bienfaits tant sanitaires qu'économiques qu'offre ce projet d'envergure, notamment le transfert de technologie, les économies de devises, l'assurance de la disponibilité du vaccin, la capacité de couvrir la demande nationale, mais aussi des perspectives d'exportation. Le projet, fruit d'un partenariat avec la firme chinoise Sinovac, a été réalisé dans des délais records. Au-delà de l'intérêt

médical et industriel de la production de CoronaVac, l'opération vient appuyer fortement les efforts déployés par l'Etat pour consolider sa position à l'international, ont affirmé des universitaires.

Une souveraineté sanitaire et des gains budgétaires

Conscients des bénéfices colossaux que peut générer l'industrie du vaccin, les hauts responsables du pays ont consenti d'importants efforts pour permettre aux compétences nationales de maîtriser cette technologie dans la perspective de satisfaire les besoins nationaux en la matière.

Il était question aussi de rompre avec l'importation du vaccin, dont la facture s'élève à des centaines de millions de dollars et coûte cher à l'Etat, selon le directeur de l'unité de production de Constantine du Groupe pharmaceutique Sidal, Karim Semrani.

Il s'agit d'un important processus industriel de production de vaccins que l'Algérie compte réussir au service de son économie, avait affirmé à l'APS le responsable, la veille du lancement de la production du vaccin.

L'usine de production Sidal

de Constantine a commencé la production de CoronaVac avec des quantités allant de 1 million de doses de vaccin à 2 millions de doses de vaccin. Le directeur de Sidal avait affirmé qu'elle atteindra plus de 5,3 millions de doses de vaccin à partir de janvier 2022.

L'Algérie s'emploie donc à étoffer, à travers ce projet, les possibilités d'offres en matière de vaccin anti-Covid-19, avec une capacité de production de 320 000 doses par jour et une moyenne de 8 heures de travail, ce qui équivaut à 8 millions de doses par mois et 96 millions de doses par an.

Au cours d'une réunion du Conseil des ministres en août 2021, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait donné des instructions pour «la programmation de l'entrée en service de l'usine de production locale du vaccin sino-algérien au mois de septembre avec une capacité de deux millions de doses par mois».

Les pourparlers avec le partenaire chinois avaient débuté en mai 2021 sous la tutelle du ministère de l'Industrie pharmaceutique, l'Institut Pasteur et l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, tandis que le



contrat de partenariat avait été conclu le 25 juillet 2021.

Métamorphose logistique à Sidal

La concrétisation du partenariat sino-algérien a donné lieu à une métamorphose logistique au sein de l'unité de production Sidal de Constantine. Il a été procédé, dans ce cadre, à la mise à niveau des équipements et des installations nécessaires à la production du vaccin sur la base du rapport d'expertise présenté par les spécialistes chinois.

Aussi, le personnel technique de Sidal a bénéficié de formations pour perfectionner les capacités de l'usine en matière

de contrôle de la qualité des vaccins, en plus de formations pratiques à l'Institut Pasteur d'Alger pour parfaire leurs compétences professionnelles et techniques.

Des formations théoriques ont été également assurées par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, en coordination avec les enseignants chercheurs en biologie cellulaire et moléculaire de l'Université des sciences technologiques Houari-Boumediene.

147 travailleurs de l'unité de production Sidal de Constantine sont impliqués directement dans le processus de fabrication du vaccin CoronaVac, qualifié de projet scientifique de l'Algérie nouvelle.

Y. H.

Libye L'Autorité électorale propose de reporter d'un mois la présidentielle

La Haute commission électorale libyenne (HNEC) a proposé, hier, de reporter d'un mois l'élection présidentielle initialement fixée au 24 décembre prochain, peu après qu'une commission du Parlement a conclu à l'«impossibilité» de la tenir à cette date. «Après concertation avec le Parlement, la Haute commission électorale propose le report du premier tour de l'élection (présidentielle) au 24 janvier 2022. Le Parlement se chargera d'adopter les mesures nécessaires afin de lever les entraves au processus électoral», a-t-elle annoncé dans un communiqué. «La phase des recours et appels a constitué un tournant dangereux pour le processus électoral. Elle a en fait été le point où se sont arrêtés tous les efforts visant à faire aboutir cette échéance historique pour des considérations hors du contrôle de ceux qui sont en charge du processus», a expliqué l'Autorité électorale.

Parmi ces considérations, la HNEC a notamment cité «des législations électorales inadéquates concernant le rôle de la justice dans les appels et les contentieux électoraux». Plus tôt dans la journée, une commission du Parlement chargée du suivi de l'élection présidentielle avait déclaré «impossible» la tenue de ce scrutin le 24 décembre, un accroc majeur dans le processus de transition.

Aboutissement d'un processus politique inter-libyen laborieux parrainé par l'ONU, les élections en Libye sont censées tourner la page d'une décennie de violences. Pour ce double scrutin (présidentielle/législatives), plus de 2,83 millions de Libyens, sur environ 7 millions d'habitants, se sont inscrits sur la plateforme en ligne de la Commission électorale. R. M.

Cybercriminalité à Mostaganem

La police implacable sur le front virtuel

A l'instar des autres wilayas, à Mostaganem, toujours plus interconnectée, la cybercriminalité peut avoir des répercussions considérables préjudiciables et dévastatrices pour ses victimes. La stratégie adoptée au sein de la Sûreté de wilaya s'avère très efficace dans la lutte et la prévention des cyberinfractions. Dotée de moyens humains, la police de Mostaganem tend toujours à parfaire ses mécanismes pour faire obstacle à ce nouveau type de crime. Tous s'accordent à dire que ce champ est assez complexe et

représente une réelle menace pour la sécurité du citoyen. Cependant, l'application de nouvelles méthodes de recherche dues à des avancées technologiques avérées, la police de Mostaganem fait face aux défis auxquels elles est de tout temps confrontée. Selon le dernier communiqué de la Cellule de communication de la Sûreté de wilaya, le bilan de lutte contre la cybercriminalité est bien expressif, puisque pas plus tard que cette semaine les forces de police spécialisées dans la lutte contre les crimes électroniques relevant de la Sûreté

de wilaya de Mostaganem, ont mis hors d'état de nuire un passeur potentiel d'émigrés clandestins qui agissait franchement sur la Toile. Cet individu, très actif sur le net, est âgé de 18 ans et est issu d'une des wilayas limitrophes de Mostaganem. Suite à des publications sur Facebook de l'annonce de départs vers les côtes européennes, la police a pu démasquer l'identité de ce «promoteur» de la mort. Après son interpellation, le présumé cybercriminel a reconnu les faits qui lui sont reprochés et a été traduit devant le tribunal de Mostaganem. Faut-il

aussi préciser qu'aujourd'hui le monde de la cybercriminalité fait preuve d'habileté. Il s'adapte, tisse ses liens souvent trop complexes. Ainsi, pour protéger efficacement les citoyens, la police de Mostaganem s'adapte à cet environnement criminel en constante évolution. Toujours est-il que ce nouveau phénomène reste menaçant car de nos jours le numérique est généralisé à tous les niveaux et sa surveillance est assez complexe. Mais notre police veille à prévenir contre ce fléau dévastateur.

Lotfi Abdelmadjid

Partenariat et investissement avec l'Algérie

L'ambassadeur du Qatar affiche la disponibilité de son pays à renforcer les relations

L'ambassadeur de l'Etat du Qatar, Abdulaziz Bin Ali Ahmed Naama, a exprimé, lors d'une audience que lui a accordée le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, la disponibilité de son pays à renforcer les relations de partenariat avec l'Algérie tout en ouvrant de nouvelles perspectives de coopération et d'investissement entre les deux

pays. Selon un communiqué du ministère de la Santé, M. Abdulaziz Bin Ali Ahmed Naama a mis en avant, lors de cette rencontre, «la disponibilité de son gouvernement à aller de l'avant pour renforcer le partenariat algéro-qatari», proposant différents projets susceptibles d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et d'investissement. Cette audience a été une

opportunité pour les deux parties en vue d'évoquer les relations entre les deux pays frères tout en œuvrant à leur consolidation, ajoute la même source. «Les deux parties ont fait part de la disponibilité des gouvernements des deux pays à œuvrer ensemble à la promotion de la coopération et à l'échange d'expertise dans l'objectif de booster les relations bilatérales et de pro-

mouvoir le partenariat au service des deux pays, en sus de la réactivation de la commission mixte dans le domaine de la santé, créée en 2002», selon le communiqué. Par ailleurs, l'ambassadeur qatari a félicité le ministre de la Santé suite à la victoire de l'équipe nationale en finale de la Coupe arabe FIFA-2021, lui souhaitant davantage de succès.

M. O.

Plus de 3 milliards de dollars en 2020 d'exportations de services

■ Les exportations algériennes de services ont dépassé trois milliards de dollars en 2020, a indiqué, à Alger, le directeur général par intérim en charge de la gestion de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), Abdelatif El-Houari.

Par Samia Y.

Lors d'une conférence sur la promotion des exportations, organisée dans le cadre d'une exposition sur les services à l'exportation, M. El-Houari a plaidé pour le développement de cette branche au fort potentiel de croissance et à même de contribuer à la diversification des sources de revenus de l'économie nationale.

Les exportations de services représentent environ 75 % du PIB dans de nombreux pays développés, tandis que ce taux est d'environ 50 % dans de nombreuses économies émergentes et en développement, a-t-il relevé. Concernant l'objectif de l'exposition sur les services à l'exportation, le responsable a précisé qu'elle vise à faire

connaître les services algériens destinés aux exportateurs dans plusieurs secteurs économiques, notamment l'agriculture, les industries agroalimentaires et pharmaceutiques, l'énergie, l'artisanat et la pêche.

M. El-Houari a, par ailleurs, fait savoir que la plateforme digitale des exportateurs algériens, créée par Algex, «comprend actuellement 100 entreprises économiques productives», faisant état de 250 nouvelles demandes d'adhésion. Lors de cette conférence, les intervenants ont évoqué les principaux défis auxquels font face les entreprises algériennes dès leur accès aux marchés africains, soulignant la nécessité d'obtenir des données sur ces marchés et de mener des recherches minutieuses pour prendre les décisions adéquates. Ils ont également insisté sur l'importance d'effectuer des visites sur terrain dans les pays concernés et de réunir les moyens nécessaires pour prendre part aux salons et foires internationales qui y sont organisés. Les intervenants ont appelé également à l'utilisation optimale des normes élaborées par l'Institut algérien de normalisation (Inanor) pour relever leur capacité concurrentielle.

L'Algérie dispose de 10 744 normes, dont 1 094 normes fondamentales, 2 060 en chimie et pétrochimie, 1 608 en agroalimentaire, 1 569 en électronique,

2 232 en mines et mécanique, 1 123 en matériaux de construction et 1 058 en santé, sécurité et environnement, selon les

chiffres avancés lors de cette conférence. En 2021, 339 nouvelles normes ont été élaborées, 283 ont été revues et 65 autres

annulées, au cours de 219 réunions de la commission technique.

S. Y.



Pétrole Le Brent à 74,12 dollars à Londres

Les prix du pétrole étaient en hausse hier avant la publication par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) de l'état des stocks de brut aux Etats-Unis, tandis que celui du gaz européen soufflait au lendemain d'un pic historique. A la mi-journée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février avançait de 0,19 % à 74,12 dollars.

A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour le même mois gagnait 0,37 % à 71,38 dollars. Selon des analystes, les perspectives de la demande de pétrole brut sont positives. D'autre part, les investisseurs attendent les données sur l'état des stocks de pétrole brut aux Etats-Unis de l'EIA qui seront publiées plus tard dans la journée. L'American Petroleum Institute (API), la fédération qui regroupe les professionnels du secteur pétrolier dans le pays, a fait état, mardi, d'une baisse des réserves commerciales de brut de 3,67 millions de barils la semaine passée. L'EIA, aux estimations jugées plus fiables, devaient publier ses propres chiffres hier. Le marché table aussi sur une baisse, de l'ordre de 2,5 millions de barils, selon la médiane d'analystes interrogés par l'agence Bloomberg, après un repli de 4,6 millions la semaine précédente. Les investisseurs surveillaient également les prix au comptant du gaz, qui cédaient au terrain hier après un nouveau sommet historique la veille. Le marché de référence du gaz européen, le TTF (Title Transfer Facility) néerlandais, perdait vers 10h40 GMT 2,36 % à 176,00 euros le mégawattheure (MWh), mais restait en hausse de 28 % depuis le début de la semaine et de 89 % depuis le 1^{er} décembre. Le TTF néerlandais a touché mardi 187,785 euros, une première, dopé notamment par la demande saisonnière.

N. T.

Finances

Sensible amélioration de la liquidité bancaire

Le niveau de la liquidité globale des banques s'est sensiblement amélioré à partir d'octobre dernier, après s'être contractée suite aux répercussions économiques de la crise sanitaire, a indiqué, à Alger, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Rostom Fadhli. La liquidité globale des banques est passé de 632,3 milliards de dinars à fin décembre 2020 à 1 485,6 milliards de dinars à fin novembre 2021, selon les chiffres avancés par M. Fadhli lors d'une rencontre entre la Banque d'Algérie et les banques et établissements financiers. Cette amélioration a été enregistrée «corrélativement aux mesures d'assouplissements monétaires, résultante directe des politiques monétaires décidées par la Banque d'Algérie en matière de baisse du taux des réserves obligatoires», a-t-il expliqué. Ce taux a été ramené à 2 % le 15 février 2021 après l'avoir baissé de 10 % à 8 % le 15 mars 2021, de 8 % à 6 % le 15 mai 2020 et de 6 % à 3 % le 15 septembre 2020. Aussi, la Banque d'Algérie a

procédé à l'augmentation des seuils de refinancement des titres publics négociables, à l'allongement de la durée du refinancement de sept jours à un mois et à la satisfaction totale des demandes de refinancement des banques, a souligné le gouverneur de la Banque centrale.

De plus, «pour soutenir le plan de relance économique, la Banque d'Algérie a mis en place, en juillet dernier, un programme spécial de refinancement, d'une durée d'une année, renouvelable deux fois, au taux directeur et plafonné à 2 100 milliards de dinars», a-t-il rappelé.

S'agissant de l'inflation globale, elle s'est accélérée de 5,96 point de pourcentage en une année pour atteindre 9,2 % en octobre 2021 par rapport au même mois de l'année précédente, reflétant la hausse des prix des produits alimentaires, a indiqué M. Fadhli.

Cette évolution reflète la forte hausse des prix des biens alimentaires, passant de 1,8 % en octobre 2020 à 14,4 % en octobre 2021, en lien avec la

forte croissance des prix des produits agricoles frais qui ont inscrit une évolution de 16,5 % en octobre 2021 contre 1,9 % le même mois de l'année écoulée.

Les prix des biens manufacturés sont restés en hausse, atteignant un taux de 6,2 %, les prix des services ont évolué de 2,3 % en octobre 2021 contre 0,7 % le même mois de l'année précédente.

Le dinar s'est déprécié de 6,21 % contre le dollar américain

Selon M. Fadhli, les évolutions du cours du dinar algérien (DZD) demeurent fortement corrélées à l'évolution des fondamentaux économiques et aux fluctuations des principales monnaies de réserve sur les marchés internationaux des changes. Ainsi, en moyenne des 11 premiers mois de l'année 2021, le dinar algérien s'est déprécié de 6,21 % contre le dollar américain par rapport à la même période de l'année précédente où les cours enregistrés étaient de 134,7387 USD/DZD en 2021 et

de 126,3681 USD/DZD en 2020. En termes de variation de fin de période, le dinar algérien vis-à-vis du dollar américain a connu une dépréciation de 6,86 %, passant de 129,1328 USD/DZD à fin novembre 2020 à 138,6286 USD/DZD à fin novembre 2021, et une dépréciation de 4,69 % entre fin novembre 2021 et fin 2020 où le cours enregistré était de 132,1319 USD/DZD.

Contre l'euro, le dinar algérien s'est déprécié de 10,38 % en termes de moyenne des 11 premiers mois de 2021 par rapport à la même période de l'année précédente où les cours enregistrés sont de 160,0275 EUR/DZD en 2021 et de 143,4207 EUR/DZD en 2020. En termes de variation de fin de période, le dinar algérien vis-à-vis de l'euro a connu une dépréciation de 1,69 %, passant de 154,3977 EUR/DZD à fin novembre 2020 à 157,0593 EUR/DZD à fin novembre 2021, et une appréciation de 3,4 % entre fin novembre 2021 et fin 2020 où le cours s'est établi à 162,4034 EUR/DZD.

Farid L.

Oran

Trois enveloppes d'un total de 300 millions DA pour les projets environnementaux

■ La ministre de l'Environnement, Samia Moualfi, a annoncé, mardi à Oran, que trois enveloppes d'un montant total de 300 millions DA ont été octroyées à trois projets environnementaux dans la capitale de l'ouest du pays.

Par Samy Y.

Il s'agit d'un montant de 150 millions DA destiné à l'aménagement et à la réhabilitation de la zone humide «Daya Morsli», un autre de l'ordre de 100 millions DA pour revaloriser la forêt du Millenium et un troisième montant de 50 millions DA affecté au tri sélectif des déchets, a souligné le ministre, lors d'une visite d'inspection de projets relevant de son secteur dans la wilaya, suivie par une rencontre avec les associations environnementales et des repré-

sentants de la société civile locale.

M^{me} Moualfi a indiqué que ces enveloppes financières sont inscrites dans le cadre du Fonds de l'environnement et du littoral, relevant de son département ministériel. Ces montants devront contribuer à la préservation des richesses environnementales, à la réalisation d'un développement durable dans le domaine de l'environnement et à promouvoir le tri sélectif des déchets et leur recyclage.

En inspectant le projet d'aménagement de la zone humide «Daya Morsli», relevant de la commune d'Es-Sénia, qui a nécessité un montant de 150 millions DA, la ministre a insisté sur «l'importance de réhabiliter ce genre de zones qui représentent un réservoir du patrimoine environnemental en Algérie et ce, dans le cadre de la concrétisation efficace de la stratégie nationale visant la préservation des zones humides». Le wali, Saïd Sayoud, a indiqué que la wilaya contribuera également de manière significative à la réhabilitation de cette zone humide, qui a connu une détérioration importante ces dernières années en raison du laisser-aller et du déversement des eaux usées.

A cet égard, il a souligné que des travaux sont actuellement en cours pour détourner définitivement les canalisations d'assainissement de cette zone protégée et les équiper en prévision des prochains Jeux méditerranéens, prévus l'été prochain à Oran, ajoutant que ces travaux d'aménagement sont en partie pris en charge par un investisseur privé de la région. A u niveau de l'unité de transformation des papiers usagés de l'en-



treprise «General emballage», basée dans la commune de Hassi Ben Okba, la ministre a suivi une présentation sur le tri sélectif dans le cadre de l'économie circulaire. Cette présentation a mis en exergue l'implication de jeunes investisseurs dans ce domaine pour faire des déchets une source de richesse. «L'Etat vise à faire de la collecte des déchets une source de recettes hors hydrocarbures en s'appuyant également sur les secteurs de l'Agriculture, du Tourisme, de l'Environnement et des Energies renouvelables», a indiqué le ministre, tout en évoquant la volonté de concrétiser les bases d'une économie circulaire et d'une économie verte. Elle a également appelé à encourager les jeunes investisseurs et les entreprises émergentes à investir sur le terrain et sensibiliser les citoyens au tri sélectif de leurs déchets.

Par ailleurs, M^{me} Samia Moualfi a inspecté plusieurs projets relevant de son département, comme l'unité de production d'engrais organiques com-

post du marché de gros des légumes et des fruits de la commune d'El Kerma, où elle a pris connaissance de ses différentes activités. Sur place, elle a supervisé la cérémonie de signature d'une convention quadripartite entre la direction de ce marché de gros, l'entreprise de gestion des CET d'Oran, l'Université des Sciences et Techniques «Mohamed-Boudiaf» et la Direction de l'environnement, dans le cadre de la coopération dans le domaine de la valorisation des déchets. La membre du gouvernement a enfin visité le projet du centre de tri urbain de Haï Akid Lotfi et supervisé une opération de reboisement, à proximité du nouveau complexe olympique de la localité de Belgaïd. Lors d'une rencontre avec la société civile, la ministre a rappelé que «la protection de l'environnement et l'objectif d'un développement durable nécessitent la mise en place d'une nouvelle forme de partenariat avec une société civile active», soulignant l'importance de jeter les bases solides d'un véritable par-

tenariat basé sur le partage des devoirs et des opportunités entre tous les acteurs, un renforcement d'un professionnalisme environnemental et la promotion d'une citoyenneté active. Elle a également souligné que le gouvernement œuvre à élaborer ses programmes et à définir ses priorités en fonction de la vision du président de la République visant à édifier une Algérie nouvelle, à travers le partenariat avec toutes les parties prenantes, notamment la société civile, dont l'implication dans divers projets, programmes et manifestations aux niveaux local et central, doit être effective. Evoquant les Jeux Méditerranéens, prévus l'été prochain à Oran, M^{me} Samia Moualfi a affirmé que cet événement régional et l'ambition des hautes autorités du pays «doivent se mettre au diapason pour faire de cette 19^e édition un véritable succès». Pour elle, il s'agira également de renforcer la tâche de la société civile, consciente du rôle qu'elle peut jouer pour donner la plus belle image du pays.

S. Y.

Bordj Bou Arréridj Projet d'exploitation de deux forages à Ghilassa

Le projet portant exploitation de deux forages dans la commune de Ghilassa (sud de Bordj Bou Arréridj) a été approuvé par le ministère des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

L'enveloppe financière consacrée à l'exploitation de ces deux forages est estimée à 35 millions DA, dans le cadre du Fonds national de l'eau, a précisé la même source, soulignant qu'il sera procédé à leur équipement et raccordement à l'électricité suite aux requêtes adressées au ministère de tutelle pour prendre en charge cette opération.

Selon les mêmes services, avec un débit d'environ 60 litres par seconde chacun, ces forages permettront de réduire la pression et de répondre aux besoins en eau potable des habitants et citoyens de la région de Bordj El Ghedir (sud-ouest de Bordj Bou Arréridj) ainsi que les régions limitrophes qui souffraient du manque d'eau, en particulier pendant l'été.

L'exploitation de ces deux forages, a fait remarquer la même source, a connu un retard de plus de deux ans en raison du stress hydrique, du manque de ressources financières et du gel de nombreux projets. Dans ce contexte, le wali de Bordj Bou Arréridj, Mohamed Benmalek, veille régulièrement au suivi des préoccupations liées aux conditions de vie des citoyens de différentes communes de la wilaya et à mettre fin aux obstacles qui entravent les projets d'investissement dans divers secteurs et ce, selon une feuille de route et une stratégie visant en premier lieu à améliorer le cadre de vie du citoyen, a-t-on ajouté.

A. Y.

Laghouat

La gestion de l'hôtel d'Ain-Madhi confiée au groupe HTT

Le groupe d'hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT) se verra confier la gestion de l'hôtel de wilaya de Laghouat à Ain-Madhi, a annoncé, mardi, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hammadi.

«Il a été convenu avec les autorités locales de confier la gestion de l'hôtel de wilaya à Ain-Madhi au groupe d'Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme», a affirmé M. Hammadi, lors de sa visite de travail d'une journée dans la wilaya de Laghouat. Il a ajouté que «cette structure hôtelière est susceptible de contribuer à l'attrait touristique de la région d'Ain-Madhi, siège du califat général de la Tariqa (confrérie) Tidjania, une importante destination spirituelle pour de nombreux adeptes de la confrérie à travers le

monde». Hammadi a mis l'accent, dans ce cadre, sur le développement des infrastructures hôtelières dans cette wilaya qui dispose actuellement de huit hôtels seulement totalisant 425 lits, faisant remarquer que cette capacité, dans une région aussi importante, est «inadmissible».

Il a appelé, de ce fait, les opérateurs privés à lancer davantage de projets touristiques dans la région. Le ministre s'est, par ailleurs, félicité de la délimitation par les autorités locales de trois zones d'expansion touristique (ZET), sur une superficie globale de 110 hectares, au niveau des communes de Laghouat, Aflou et Ain-Madhi, susceptibles de contribuer à l'impulsion du tourisme dans la wilaya.

Le ministre a révélé, par

ailleurs, que «le département du Tourisme envisage de lancer, en coordination avec le ministère des Transports, des dessertes aériennes à destination de pays africains, en vue de faciliter les déplacements des visiteurs et adeptes de la confrérie Tidjania vers le siège du califat général à Ain-Madhi». S'agissant de l'artisanat, M. Hammadi a indiqué que ce secteur a généré cette année plus de 1 000 emplois dans la wilaya de Laghouat, à la faveur du lancement par des artisans locaux de nombreux projets. Des orientations ont été données pour consacrer, au niveau de chaque structure hôtelière, un stand dédié à l'exposition-vente de produits artisanaux de la région, en plus de l'acquisition, dans le cadre de la solidarité intersectorielle, de pro-

duits de l'artisanat au profit des nouvelles institutions publiques. Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a inspecté, lors de cette visite de travail, l'établissement hôtelier public «Marhaba» à Laghouat, totalisant 70 chambres, et qui a bénéficié d'une opération de réhabilitation.

Un hôtel privé de 32 chambres, devant entrer en service au début de l'année prochaine, a fait aussi l'objet de la visite du ministre qui s'est rendu également à la Maison de l'artisanat pour s'enquérir des modèles de produits d'artisanat de la région.

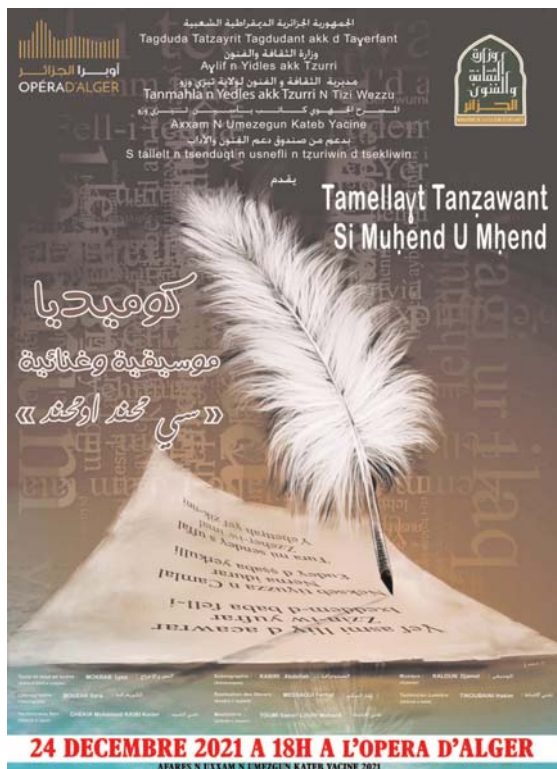
Sur site, le ministre du Tourisme s'est engagé à accompagner les artisans qui contribuent à la promotion du patrimoine culturel de la région.

Lyes B.

Opéra d'Alger

Une comédie musicale en hommage à «Si Muhand U Mhand»

■ «Si Muhand U Mhand» est une nouvelle production du théâtre régional de Tizi Ouzou, écrite et mise en scène par Lyes Mokrab. Il s'agit d'une comédie musicale réalisée par le théâtre régional Kateb-Yacine en collaboration avec l'Opéra d'Alger.



Par Abia Selles

Cette œuvre théâtrale qui se veut un hommage à l'artiste défunt Si Mohand Ou Mhand, sera présentée demain à l'Opéra d'Alger «Boualem-Bessaïh», en respectant les mesures de prévention contre la propagation de la pandémie de Covid-19, annonce l'établissement.

Écrite et mise en scène par Lyes Mokrab, cette pièce «est composée de plusieurs tableaux qui s'enchaînent, résumant la vie du célèbre poète kabyle né vers 1845 au village Icheriwen à Tizi Rached, et décédé le 28 décembre 1905 à Aïn El Hammam», explique un communiqué de presse rendu public par l'établissement. La pièce a fait appel à des chorégraphes présentés par six danseurs (euses), imprégnant ainsi une touche artistique supplémentaire à la trame captivante de cette production de haute facture. Les rôles seront interprétés par Rezki Ouali et Mohri Bilal, ayant campé respectivement les rôles de Si Mohand Ou Mhand adulte et jeune, Fellag Malik (Si Amar Siad Boulifa), Sekhi Melissa

(Yamina), tandis que la musique de scène est signée Djamel Kaloun. Cette pièce qui a fait appel à la créativité des jeunes, a confié la réalisation des décors au jeune Messaoui Ferhat.

Il est à noter que l'œuvre de Si Mohand est directement inspirée de sa vie. Son enfance est placée sous le signe de la violence et de l'exil. Né dans une famille de la petite bourgeoisie musulmane de Icheriwen, il assiste à l'arrivée des troupes françaises du général Randon en Kabylie et à la destruction de son village. À la place, les Français construisent une ville fortifiée devenue Fort national (Larbaâ Nath Irathen).

Installé dans un hameau voisin, le jeune homme se destine ensuite au droit musulman. Mais la révolte de 1871 met un terme à ses projets. Son père est exécuté, son oncle déporté avec ceux qui deviendront les Kabyles du Pacifique en Nouvelle-Calédonie et sa famille dispersée. Déraciné et seul, Si Mohand devient un poète errant. Il emprunte à son expérience les thèmes de l'exil, de l'amour de sa terre natale, de l'amour et du destin. **A. S.**

Réalisé par Julia Ducournau «Titane» présélectionné aux Oscars

«Titane» ne fera pas le double. Palme d'Or du dernier Festival de Cannes, le film réalisé par Julia Ducournau n'a pas passé l'étape des présélections aux Oscars, qui auront lieu le 27 mars prochain.

L'Académie a dévoilé ce mardi 21 décembre la liste des présélections dans 10 catégories, dont celle du meilleur film étranger. La France a beau détenir le record du plus grand nombre de nominations dans cette catégorie prestigieuse, elle restera cette année spectatrice. «Titane» – film de genre violent et mêlant hybridation femme/machine ou encore sexualité avec des voitures et quête de paternité – était peut-être trop audacieux pour les votants.

Parmi les 15 présélectionnés sur les 92 en lice au départ, on y trouve l'Italien Paolo Sorrentino avec «La Main de Dieu» et le Japonais Ryusuke Hamaguchi pour «Drive My Car», adapté d'une nouvelle de Haruki Murakami. L'Iran s'illustre une fois de plus avec son cinéaste Asghar Farhadi, déjà lauréat de l'Oscar du film étranger pour «Une Séparation» et «Le Client» et qui revient cette fois avec «Un héros».

Inattendue, la petite nation himalayenne du Bhoutan pourrait décrocher la première nomination de son histoire avec «L'Ecole du bout du monde», comédie mettant en scène un jeune instituteur envoyé dans la partie la plus reculée du pays.

Lauréat l'an dernier avec «Drunk», le Danemark revient encore en force cette année avec «Flee», qui retrace le parcours périlleux d'un jeune Afghan homosexuel cherchant asile en Europe.

En ce qui concerne l'Oscar de la meilleure chanson, la ballade de Beyoncé «Be Alive», écrite pour le film «La Méthode Williams» avec Will Smith, fait partie des 15 titres retenus par l'Académie, qui les réduira ultérieurement à seulement cinq en vue de la cérémonie.

R. I.

«Joussour Tawassel Li Tourath Al Haouadir»

Constantine accueille les participants

La 4^e édition de la rencontre «Joussour Tawassel Li Tourath Al Haouadir», organisée par le Musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles-Palais Ahmed-Bey de Constantine, sera ouverte dimanche prochain avec la participation de 12 musées nationaux, a-t-on appris, mardi, auprès de sa directrice.

La manifestation, organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, sera lancée par l'inauguration de trois salles d'expositions permanentes au Palais Ahmed-Bey, consacrées aux bijoux, aux tapis traditionnels

et à la dinanderie, ainsi que des expositions mettant la lumière sur les 12 musées hôtes de cet événement, a précisé à l'APS Meriem Guebailia, soulignant que cette édition est organisée en partenariat avec le Musée national Cirta.

Une journée d'étude placée sous le slogan «La créativité pour la promotion du patrimoine», sera également organisée au deuxième jour de ce rendez-vous culturel au Musée Cirta, avec au programme neuf communications, dont l'une sera présentée par une conservatrice du patrimoine auprès du ministère de la Culture et des Arts, sur «la

stratégie du ministère de la Culture dans la promulgation des lois soutenant la valorisation du patrimoine sur le plan économique», a-t-elle détaillé.

Aussi, des interventions sur «les relations historiques entre Chlef et Constantine», à travers les archives nationales», «les collections muséales, source de créativité artistique et le design pour la décoration artistique moderne», «le patrimoine culturel, alternative économique au Parc national du Tassili N'Ajjer» et «l'histoire du Palais des Rais et son rôle culturel», seront animées par des directeurs de musées nationaux et des cadres

du secteur, a affirmé M^{me} Guebailia. Des ateliers pédagogiques dédiés aux enfants, à l'occasion des vacances scolaires, seront au menu de la manifestation «Joussour Tawassel Li Tourath Al Haouadir», proposant aux enfants des ateliers de dessin, des puzzles, de la mosaïque, des jeux instructifs et culturels et des contes, entre autres, animés par les musées nationaux de Tébessa, Tlemcen, Sétif, Chlef, Khenchela, El Menea ainsi que le Parc national Tassili N'Ajjer, le Musée national du Bardo et le Centre des arts et des expositions de Tlemcen.

L. B.

Festival international de Capri Hollywood en Italie

«Printemps reporté» représente l'Algérie

Le court métrage «Printemps reporté», du réalisateur algérien Walid Bouchebbah, participe à la 26^e édition du Festival international Capri Hollywood en Italie, qui se tient du 26 au 31 décembre courant, a-t-on appris auprès du réalisateur.

L'œuvre cinématographique évoque, en 19 minutes, l'histoi-

re d'une petite famille algéroise qui s'installe à Bejaïa et tente, tant bien que mal, de s'adapter à un mode de vie diamétralement différent, caractérisé par des problèmes politiques, des conflits culturels et des différends familiaux.

Produit en 2018, «Printemps reporté» est le deuxième court métrage du réalisateur

Bouchebbah, auquel ont participé Rachid Benallal, Foudhil Assoul, Mourad Oudjit, Samia Meziane et l'enfant Adlane Benmoussa.

Le Festival international du film de Capri Hollywood se tient chaque fin décembre ou début janvier à Capri, en Italie. Créée en 1995, la sélection compétitive est ouverte aux films inter-

nationaux, à l'animation, aux documentaires et à la fiction.

«Printemps reporté» participera également au Festival «Hollywood first time filmmaker showcase», organisé par Lift-Off Global Limited. Il a pour but de récompenser les meilleures productions et offrir aux participants une grande visibilité et une renommée à l'échelle mon-

diale.

Né en 1988, Walid Bouchebbah, diplômé de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel à Alger, a mis en scène, entre autres, la pièce «Divorce sans mariage», outre la réalisation de la sitcom télévisée «Bab Edechra».

F. H.



Yémen

L'aéroport de Sanaa fermé aux vols humanitaires après des raids saoudiens

n L'aéroport de Sanaa, capitale du Yémen aux mains des rebelles, ne peut plus accueillir de vols humanitaires après des frappes aériennes de la coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite qui dit riposter à des attaques de drones.

Par Mourad M.

La coalition intervient au Yémen depuis 2015 pour appuyer les forces gouvernementales contre les Houthis, des rebelles soutenus par le grand rival de Riyad, l'Iran. Les Houthis ont pris la capitale Sanaa en 2014, déclenchant une guerre qui a provoqué une des pires crises humanitaires au monde.

En raison des raids de la coalition visant les rebelles, «l'aéroport n'est plus en mesure de recevoir les avions des Nations unies et des organisations humanitaires internationales», a déclaré à l'AFP un responsable de l'aéroport qui a requis l'anonymat. Ce responsable a appelé l'ONU à «faire cesser» les raids pour que l'aéroport puisse de nouveau fonctionner. Il n'a pas fait état de victimes, mais le directeur de l'aéroport, Khaled Al-Chayef, a indiqué que «les entrepôts pour les marchandises importées et celles destinés à l'exportation avaient été détruits». «Une équipe de l'ONU est sur place à l'aéroport de Sanaa pour vérifier l'étendue des dégâts», a assuré à

l'AFP un porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM), un organisme onusien. Un photographe de l'AFP a aperçu des amas de gravats près de la tour de contrôle.

Lundi soir, la coalition a affirmé avoir mené «des frappes aériennes précises et limitées visant des cibles militaires légitimes à l'aéroport international de Sanaa». «L'opération a été menée en réponse à la menace et à l'utilisation des infrastructures aéroportuaires pour lancer des attaques transfrontalières», a-t-elle ajouté dans un communiqué, cité par l'agence officielle saoudienne SPA. Les forces de la coalition ont visé six cibles dans l'aéroport, notamment des sites destinés à «mener des attaques aux drones piégés et à former des éléments terroristes à ces engins», a-t-elle ajouté. Selon la coalition, les raids saoudiens ne sont pas de nature à «affecter les capacités opérationnelles» de l'aéroport et sont «conformes au droit international humanitaire».

Mardi, la coalition a déclaré que les aéroports saoudiens étaient prêts à recevoir des vols

humanitaires pour le Yémen, dont l'aide sera acheminée via des «points d'accès» sous la supervision de l'ONU, selon un communiqué diffusé par la télévision d'État saoudienne El-Ekhbariya. «L'acheminement de l'aide humanitaire à l'aéroport est actuellement au point mort», a déploré pour sa part le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC). «Des milliers (de Yéménites) meurent (...) faute de vols médicaux vitaux», a ajouté l'ONG.

Le NRC a condamné les raids saoudiens et appelé les deux parties à «maintenir l'aéroport de Sanaa à l'écart des combats et de veiller à ce qu'il puisse à nouveau fonctionner pour les vols médicaux et commerciaux».

Si la capitale Sanaa, comme une majeure partie du nord du Yémen, est sous contrôle des rebelles, l'Arabie saoudite reste maître de tout l'espace aérien de son voisin pauvre et divisé. Les avions civils étaient déjà interdits à l'aéroport de Sanaa, seuls les vols humanitaires étaient autorisés par les Saoudiens, 80 % de la population yéménite dépendant de l'aide internationale. Ces derniers mois, les Houthis ont accentué leurs attaques de drones piégés et de missiles balistiques contre le riche royaume



PH. > D. R.

voisin. En octobre, l'une d'elles avait fait dix blessés à l'aéroport de Jazan, dans le sud de l'Arabie saoudite, quelques jours après une autre attaque – déjouée – ayant visé l'aéroport Abha, situé à plus de 200 km au nord de Jazan, selon les médias d'État. En août, ce même aéroport avait déjà été touché par un drone, blessant huit personnes et endommageant un avion civil.

L'ONU et les États-Unis font pression pour mettre fin de la

guerre au Yémen, mais les Houthis exigent la levée du blocus sur l'aéroport de Sanaa, avant tout cessez-le-feu ou négociations. Selon l'ONU, la guerre au Yémen aura causé la mort de 377 000 personnes d'ici la fin de l'année 2021, dont environ 227 000 décès dus aux conséquences indirectes du conflit, telles que le manque d'eau potable, la faim et les maladies.

M. M.



Commentaire

Contrainte

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis quelques jours bruisse en France la rumeur d'un possible report de l'élection présidentielle française, suite à l'apparition du nouveau variant Omicron qui pourrait fortement impacter le bon déroulement de la campagne des candidats à la fonction suprême. Compte tenu du contexte sanitaire actuel, le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, a donc demandé à rencontrer le président du Conseil constitutionnel pour évoquer les modalités du scrutin. L'exécutif assure cependant qu'un report de la présidentielle n'est pas, pour le moment, sur la table. L'élection présidentielle, dont le premier tour est dans moins de quatre mois, peut-elle être menacée alors que l'épidémie regagne du terrain en France ? «Non», a répondu très clairement Olivier Véran, le ministre de la Santé, hier matin. Il n'empêche que l'exécutif prend ses précautions. Selon une information du «Parisien», confirmée par «Le Figaro», Gérard Darmanin va demander à rencontrer Laurent Fabius, le président du Conseil constitutionnel, pour évoquer l'organisation du scrutin dans un tel contexte sanitaire. Il l'a annoncé aux sénateurs mardi après-midi. L'entourage de Gérard Darmanin explique que le ministre a également demandé à Jean-Denis Combrexelle, membre du Conseil d'État et président de «la section du contentieux», «de retravailler avec lui», comme il l'avait déjà fait pour les élections départementales et régionales. La prévention se met donc en place. Depuis le début de la pandémie, en 2020, les différentes élections intermédiaires se sont toujours tenues dans un contexte sanitaire tendu. Lors de la première vague, et à deux jours du premier confinement, le premier tour des élections municipales avait été maintenu le 15 mars 2020. Mais compte tenu de la situation sanitaire critique, le second avait en revanche été reporté au 28 juin 2020. De la même manière, les élections régionales et départementales, prévues en mars 2021, avaient également été repoussées à juin 2021. Un éventuel report de la présidentielle, élection la plus importante sous la V^e République, peut-il être également envisagé ? Pour l'instant, l'exécutif balaise cette hypothèse. Et pour cause, la Constitution ne le prévoit pas formellement. Reste à voir comment évoluera la situation sanitaire d'ici quelques semaines et surtout comment les candidats se débrouilleront pour mener leurs campagnes à bien. Sans possibilité d'organiser de grands meetings, ils devront ainsi convaincre les électeurs par le biais d'internet et à travers les médias. Une contrainte dont on ne peut mesurer aujourd'hui les conséquences et qui fera de cette élection présidentielle un rendez-vous particulier.

F. M.

Ukraine

Poutine promet une réponse «militaire et technique» en cas de menaces occidentales

Le président russe Vladimir Poutine a promis, mardi, une réponse «militaire et technique» si ses rivaux occidentaux ne mettaient pas fin à leur politique jugée menaçante, sur fond de tensions croissantes autour de l'Ukraine. «En cas de maintien de la ligne très clairement agressive de nos collègues occidentaux, nous allons prendre des mesures militaires et techniques adéquates de représailles», a-t-il déclaré devant la fine fleur de l'armée et du ministère de la Défense. «Nous en avons parfaitement le droit», a-t-il dit. Pour le Kremlin, les États-Unis et l'Otan renforcent leur présence aux frontières russes en armant l'Ukraine, en la soutenant politiquement, en y procédant à des manœuvres et en déployant des forces en mer Noire. «On est sur le pas de notre porte, nous ne pouvons pas reculer», a lancé M. Poutine. Le ministre de la Défense, Sergueï Choïgou, a renchéri en accusant Washington de préparer des «provocations» en Ukraine, organisant notamment l'envoi d'un «composant chimique indéterminé» sur le front du conflit entre forces ukrainiennes et séparatistes prorusses. Selon lui, 120 membres de sociétés militaires privées sont en outre dans la

région pour former «les forces spéciales ukrainiennes et des groupes radicaux à des actions de combat».

Les Occidentaux accusent au contraire Moscou de velléités agressives, l'armée russe ayant massé des dizaines de milliers de soldats à la frontière avec l'Ukraine, dont la Russie a déjà annexé une partie du territoire.

Les pays nordiques, une région voisine de la Russie, ont à leur tour exprimé dans un document commun leur «grande inquiétude» face à l'activité militaire russe aux portes de l'Ukraine.

Comme il l'avait fait dans un entretien avec son homologue américain Joe Biden, le dirigeant russe a réclamé que Washington donne à la Russie des garanties en signant des traités interdisant tout élargissement futur de l'Otan. Vladimir Poutine a assuré ne pas vouloir d'un «conflit armé, d'une effusion de sang» et préférer une «solution politico-diplomatique».

La Russie a présenté la semaine passée deux traités, l'un destiné aux États-Unis et l'autre à l'Otan, résumant ses exigences pour une désescalade. Ces textes interdisent l'élargissement de l'Otan, à l'Ukraine en particulier, et limitent la coopéra-

tion militaire occidentale en Europe de l'Est et en ex-URSS, sans imposer de mesures similaires à la Russie. Plus tard dans la journée, M. Poutine a appelé à des «discussions sérieuses» sur ces propositions avec l'Otan, dans son premier entretien téléphonique avec le nouveau chancelier allemand, Olaf Scholz. Ce dernier lui a exprimé «son inquiétude» face à la situation en Ukraine et a souligné «la nécessité urgente d'une désescalade», selon un communiqué de Berlin.

Pour sa part, la secrétaire d'État américaine adjointe chargée de l'Europe, Karen Donfried, a dit mardi s'attendre à ce que le dialogue au sujet de l'Ukraine et de la sécurité en Europe commence «en janvier», tout en prévenant Moscou que certaines de ses exigences étaient «inacceptables».

Parallèlement, Américains et Européens menacent Moscou de sanctions économiques sans pareil en cas d'offensive en Ukraine. Ils n'envisagent cependant pas d'envoyer de troupes à la rescousse. Ces menaces de sanctions ont donc été accueillies à Moscou par un haussement d'épaules, d'autant qu'aucune mesure de rétorsion n'a jamais amené le Kremlin à reculer.



Equipe nationale de football Départ des «Verts» pour Doha lundi prochain via Paris

Les joueurs de l'équipe nationale de football évoluant en Europe seront regroupés lundi prochain à Paris, pour s'envoler le jour même à Doha (Qatar), à bord d'un vol spécial, en vue du stage précompétitif, ultime étape préparatoire avant la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndlr) au Cameroun (9 janvier - 6 février), a appris l'APS, mardi, auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). Du coup, il n'y aura pas de stage pour le premier contingent des joueurs, composé notamment de l'ailier gauche Youcef Belaïli (sans club depuis la résiliation de son contrat avec le Qatar SC, ndlr) ou du défenseur Abdelkader Bedrane (ES Tunis), revenus dimanche soir de Doha avec le trophée de la Coupe arabe de la Fifa-2021, en compagnie de l'équipe nationale

A', dirigée sur le banc par Madjid Bougherra. Les champions d'Afrique disputeront deux tests amicaux à Doha : le samedi 1^{er} janvier face à la Gambie, et le mercredi 5 janvier contre le Ghana, avant de s'envoler le lendemain pour Douala. Le choix de se préparer à Doha avait déjà été adopté avant la dernière CAN-2019 en Egypte, remportée par l'Algérie. Les «Verts» avaient disputé deux matches-tests avant leur départ au Caire : face au Burundi (1-1) et au Mali (3-2). Au Cameroun, les «Verts» seront hébergés à l'hôtel Onomo, situé à Bonanjo (quartier administratif), alors que les entraînements se dérouleront à l'annexe sud du stade de Japoma, qui abritera les matchs du groupe E, qui comprend, outre l'Algérie, la Sierra Leone, la Guinée équatoriale et la Côte d'Ivoire.

Ramy Bensebaïni

«J'espère que je n'irai pas au clash avec mon club pour la CAN-2021»

Le défenseur international algérien de Borussia Mönchengladbach (Div.1 allemande de football), Ramy Bensebaïni, a exprimé son attachement à l'équipe nationale, confirmant sa présence à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février), même en cas d'opposition de son club. «Je n'ai pas eu de discussions à propos de la CAN avec mon club, ils savent très bien mon choix et sont au courant que je vais y aller dans tous les cas. Ce qui est certain, c'est que je répondrai à la convocation de l'équipe nationale. Je ne sais pas si je vais aller au clash ou non, j'espère que ce ne sera pas le cas. Une chose est sûre, je serai présent», a indiqué le latéral gauche des «Verts» dans un entretien accordé lundi soir à Canal+ Sport Afrique. L'Association européenne des clubs (ECA) a menacé le 10 décembre, dans un courrier adressé à la Fédération internationale (Fifa), de ne pas libérer les joueurs internationaux pour la CAN-2021 au Cameroun en raison de la pandémie de Covid-19. Interrogé sur la CAN-2021, qui verra l'Algérie défendre son titre décroché en 2019 en Egypte, Bensebaïni a déclaré que les «Verts» aborderont cette 33^e édition avec l'intention d'aller

jusqu'au bout. Les Algériens évolueront dans le groupe E, basé à Douala, en compagnie de la Sierra-Leone, de la Guinée équatoriale et de la Côte d'Ivoire. «Le tirage au sort a été clément pour nous, même si en Afrique c'est très compliqué à jouer. Nous allons bien nous préparer, comme c'est le cas avant chaque rendez-vous. Nous sommes conscients que ce sera difficile, à nous de rendre les choses plus faciles», a-t-il assuré. Et d'enchaîner à propos du déroulement du tournoi en Afrique subsaharienne : «C'est toujours compliqué de jouer des matches sur des terrains pas vraiment praticables.

Il fera très chaud, c'est dur. Nous sommes conscients de ce qui nous attend là-bas, tout le monde veut battre l'Algérie, nous avons un record d'invincibilité (33 matchs, ndlr) à préserver. Nous avons des qualités et de très bons joueurs, à nous de nous préparer en conséquence et être à 100 %». Le natif de Constantine n'a pas tari d'éloges sur le sélectionneur national Djamel Belmadi, qui est en passe d'enchaîner son deuxième tournoi majeur avec l'équipe nationale. «Le coach Belmadi a ramené cette sérénité, ce sérieux, cette petite touche de l'amour du maillot et la nécessité de se battre pour le pays».

Elections de la LNFA

Ali Malek réélu pour un troisième mandat

Ali Malek, président sortant de la de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) et unique candidat à sa propre succession, a été réélu mardi pour un troisième mandat, lors de l'Assemblée générale électorale (AGE) tenue à Hussein-Dey (Alger). Ali Malek (69 ans) qui dirige cette Ligue depuis sa création en 2011, a été réélu à l'unanimité des 30 membres statutaires présents sur les 35 que compte l'Assemblée générale,

précise la même source. «Dans son discours de remerciements, le président de la LNFA a remercié ses collègues de l'AG pour le renouvellement de leur confiance.

Il a félicité aussi les membres de la commission électorale pour la bonne organisation de l'AGE qui s'est déroulée dans des conditions conformes à la réglementation», écrit l'instance dirigeante du football amateur sur son site officiel.

Ligue I (9^e journée)

Chocs à Biskra et Sétif

■ La neuvième journée de la Ligue I qui se déroule demain vendredi, propose des chocs très intéressants qui devraient capter l'attention des puristes de la balle nationale. Ainsi, le match au sommet se jouera à Biskra, entre le dauphin, l'USB locale et le leader du championnat, le CR Belouizdad.



Les Belouizdadis en danger à Biskra

Par Mahfoud M.

Les gars des Ziban, revenus avec un résultat probant du dernier match disputé à l'extérieur face au MC Oran, auront fort à faire chez eux face au champion sortant et actuel leader de la Ligue I, surtout que ce dernier ne compte pas s'arrêter en si bon chemin après avoir réussi à rattraper son retard et décrocher cette première place. Les pouillains du coach Bouzidi sont prévenus et doivent épuiser dans leurs plus profondes ressources pour tenter de prendre le dessus sur le Chabab, ce qui ne sera pas une sinécure. Le CRB, lui, se présentera avec une grande détermination et tentera de surprendre l'USB chez elle, sachant qu'il a déjà réalisé des résultats probants à l'extérieur de ses bases. L'autre match choc de la journée sera ce derby de

l'Est, entre l'ES Sétif et le CS Constantine, qui se joue au stade du 8-Mai-1945. Les Sétifiens qui ont été battus par le MCA, lors du dernier match, sont entrés en crise, notamment avec la démission du coach El Kouki et la grève des joueurs qui réclament leur argent. Malgré cela, ils tâcheront de battre les Constantinois qui sont sur une courbe ascendante. Les Noir et Blanc sont avertis et doivent se donner à fond s'ils veulent éviter le naufrage. L'O Médéa, qui a quelque peu régressé, aura l'occasion de se reprendre en accueillant le Paradou AC, même si ce ne sera pas facile pour lui, étant donné que les Jaune et Bleu souhaitent aussi réussir un résultat probant après trois semaines sans compétition. Le derby algérois, qui mettra aux prises le NA Hussein-Dey au MC Alger, sera aussi très disputé, mais quelque peu déséquilibré,

sachant que le Doyen se présentera en conquérant, d'autant qu'il jouera face à une équipe qui souffre après que ses joueurs ont boycotté la précédente rencontre face au WAT pour réclamer leur argent. L'USM Alger qui enregistre des résultats en dents de scie, essaiera de sortir de sa torpeur en recevant le MC Oran, qui de son côté ne réussit pas à se remettre de sa mauvaise série. Les autres matches devraient revenir aux formations locales, même si tout reste possible en football. M. M.

Le programme :

Vendredi 24 décembre 2021 :

USB-CRB	(15h)
NAHD-MCA	(15h)
RCA-WAT	(15h)
OM-PAC	(15h)
HBCL-ASO	(15h)
ESS-CSC	(16h)
JSK-RCR	(17h)
JSS-NCM	(17h)
USMA-MCO	(18h)

CAN-2021

Motsepe : «Le 9 janvier, on donnera son coup d'envoi»

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), le Sud-Africain Patrice Motsepe, a réaffirmé, mardi, à l'issue d'une rencontre avec le président Paul Biya, que la Coupe d'Afrique des nations (CAN) au Cameroun débutera bien le 9 janvier prochain comme prévu, malgré la propagation du variant Omicron et les pressions des clubs européens. «Le 9 janvier, on donnera le coup d'envoi», a déclaré Motsepe, mettant un terme au suspense concernant le maintien de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN) aux dates prévues, du 9 janvier au 6 février 2022. A l'issue d'une réunion avec le président camerounais

Paul Biya, le Sud-Africain a visiblement obtenu les garanties qu'il espérait, notamment en termes de précautions sanitaires. «J'ai eu une réunion très fructueuse avec le président du Cameroun. Le plus important est son engagement. Lors de la réunion d'hier, j'étais un peu plus préoccupé», a indiqué Patrice Motsepe. Avant d'ajouter : «Hier, nous avons parlé des infrastructures, des installations. Un très bon travail a été fait pour s'assurer que nous accueillerons une CAN l'année prochaine au Cameroun qui rendra le peuple camerounais fier, tout comme le peuple africain dans son ensemble. L'objectif d'aujourd'hui était de se concentrer davantage

sur Omicron, car Omicron est un grand défi mondial». Interrogé sur le risque que représente ce nouveau variant du Covid-19 durant la Coupe d'Afrique des nations, le président de la CAF a répondu : «Regardez ce qu'il vient de se passer lors de la Coupe arabe au Qatar : il y avait des milliers de spectateurs en tribunes. Je suis également allé à Wembley pour voir la finale de l'Euro 2021». Il a ajouté, au sujet des spectateurs qui devront présenter un schéma vaccinal complet et un test négatif pour assister aux matchs de la CAN 2021 : «Bien sûr, on craint qu'il y ait beaucoup de faux tests qui circulent. Mais nous nous occuperons de ces problèmes».

Tizi Ouzou

Nouveaux drames routiers

■ Les accidents de la route continuent de faire des victimes à Tizi Ouzou. Les causes demeurent essentiellement l'imprudence et le non-respect du code de la route.

Par Hamid M.

Avant-hier, deux drames routiers survenus dans les communes de Tizirt et Makouda (nord de Tizi Ouzou) ont fait de nouvelles victimes.

Le premier accident a eu lieu au village Agouni Hemiche, dans la commune de Makouda (20 km au nord-est de Tizi Ouzou), lors duquel un enfant de 4 ans a été mortellement blessé par un camionneur.

La victime a rendu l'âme lors de son évacuation vers la polyclinique de la localité. Le drame a provoqué le choc et la colère chez les habitants de la localité, d'autant que c'est le second accident du genre sur le même tronçon routier en l'espace de quelques jours, une fillette ayant été blessée.

Les habitants dénoncent

les chauffards qui roulent à vive allure sur ces routes traversant des villages sans bordures et encore moins des trottoirs.

Dans l'après-midi du même jour, un fourgon de transport de voyageurs s'est renversé avant de chuter dans un ravin sur la RN 72 à hauteur du village El Qelaa relevant de la commune de Tizirt (35 km au nord de Tizi Ouzou) faisant au moins un mort et 14 blessés.

La victime décédée sur les lieux est une jeune fille de 24 ans, et les blessés ont été évacués aux urgences de l'hôpital de Tizirt.

Il est à noter que le bilan du groupement local de la Gendarmerie nationale de janvier à novembre 2021 fait état de pas moins de 75 accidents de la route ayant causé le décès de 40 personnes et des blessures à plus de 102 autres.

Hamid M.

L'inflation explose



Loumis

Djalou@hotmail.com

Sûreté de wilaya d'Alger

Arrestation de trois agresseurs d'un policier à Kouba

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté trois individus impliqués dans l'agression d'un policier de la brigade mobile de la Police judiciaire de Kouba, a indiqué, hier, un communiqué de ces services.

«Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont procédé à

l'arrestation de trois individus, suspects d'appartenir à une bande de quartier s'adonnant au trafic de psychotropes et impliqués dans l'agression d'un policier à Jolie Vue (Kouba)», a précisé la même source, ajoutant que «le policier, blessé à la tête par une bouteille en verre lancée par

un des suspects, a été évacué en urgence à l'hôpital de Kouba».

«Après achèvement des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent», a conclu le communiqué.

Slim O.

Publicité

AFFICHAGE URBAIN ET ROUTIER

UNITÉ OUEST

12 Wilayas
105 Panneaux

UNITÉ EST

23 Wilayas
192 Panneaux

UNITÉ CENTRE

9 Wilayas
335 Panneaux



Le réseau N°1 en Algérie, soyez le plus proche de vos clients

023 53 53 24 | 0655 56 78 58
023 53 53 61 | 0661 75 75 96
@ contact@anepcs.dz
www.anepcs.dz
Site AADL - 416 logt Aïn Naâdja
Gué de constantine - Alger